

**TABLEAU 19**

**Exemples de marges bénéficiaires (exprimées en pourcentage)**

Palier de distribution	Usage domestique	Usage final cadeaux	Usage industriel
Négociant en gros	15-20	20-25	9-13
Premier niveau :			
quantités normales	2	12	8-15
grandes quantités	10	10	s.o.
Second niveau :			
quantités normales	12	s.o.	s.o.
grandes quantités	s.o.	s.o.	s.o.
Détaillant	30	20-27	s.o.
Marge totale	57-64	52-64	17-28

Source : Office japonais des forêts.

s.o. : sans objet

Ainsi, pour les champignons destinés à l'usage domestique, les marchés exigent des producteurs des frais de traitement maximaux de 8,5 p. 100. Les courtiers en approvisionnement en gros achètent les lots lors des ventes aux enchères et les revendent aux négociants en gros de premier niveau contre un bénéfice allant de 15 à 20 p. 100. Les détaillants qui désirent obtenir de grandes quantités de champignons peuvent s'approvisionner directement auprès du négociant en gros, qui se réserve alors une marge bénéficiaire de 10 p. 100. Cette marge est habituellement réduite à 2 p. 100 lorsque le négociant en gros de premier niveau répartit ses approvisionnements entre des négociants en gros de second. Ces derniers écoulent ensuite leurs stocks auprès des détaillants en se ménageant une marge de 12 p. 100. La marge bénéficiaire des détaillants est généralement de l'ordre de 30 p. 100.

Le tableau 19 indique les marges bénéficiaires revenant aux différents paliers du système de distribution, à compter du premier achat dans le marché de gros.

## 5 Tarifs douaniers sur les importations

L'importation de champignons n'est assujettie à aucun contingentement; cependant, il existe certains tarifs douaniers, qui sont indiqués au tableau 20.

## 6 Débouchés offerts aux exportateurs canadiens

On s'attend à ce que les possibilités d'exportation de champignons *matsutake* continuent d'augmenter en parallèle avec l'accroissement de la demande et la diminution de la production intérieure. Elles pourraient cependant être réduites en raison des progrès réalisés grâce à la biotechnologie, dans les techniques de culture qui pourraient, à moyen terme, permettre de produire cette variété en quantité commerciale. Le marché à court terme, pour ce qui est des champignons de couche frais, devrait se maintenir, mais une réduction est à prévoir en raison de l'intervention des producteurs japonais dans ce créneau. La demande relative aux importations d'autres variétés, notamment les champignons *shiitake* séchés, continuera probablement d'être satisfaite par les pays asiatiques où les coûts de